

Image not found or type unknown



Sarl 50/50 arret d'un des gerant

Par **stgl**, le **23/06/2016** à **11:39**

Bonjour

nous sommes 2 actionnaires 50/50 et co-gérants 50/50. Je suis en retraite depuis peu mais reste co-gérant égalitaire bien que je ne travaille qu'à temps partiel.

Malgré une limitation de pouvoir signée par les 2 partis, l'autre co-gérant ne la respecte pas et fait comme bon lui semble (embauches vente de matériels ...ETC) sans mon accord et sans que j'en sois informé.

Il ne souhaite pas racheter mes parts, fait tout pour que l'entreprise ne soit pas vendue et ne souhaite pas non plus une cessation d'activité...

que puis je faire ?

merci